

Questions à...

Jacques Gérard

Premier président de l'APJRC de 1990 à 1995



Vous êtes le fondateur de l'APJRC. Qu'est ce qui vous a donné envie de vous lancer dans cette aventure ?

Une nécessité. À la fin des années 80, nous étions quelques-uns dans le milieu national des parcs et jardins à avoir compris que les régions étaient devenues des collectivités puissantes, capables de mener des politiques culturelles. L'APJRC a été l'une des toutes premières associations régionales en France et c'est elle qui a fait prendre conscience au Conseil régional de l'extraordinaire richesse en Parcs & Jardins de

la région.

Parlez nous des premiers pas de l'association...

J'ai souhaité sortir du clivage habituel privé-public et dès le début l'APJRC a rassemblé -chose rare- des parcs et jardins privés ou appartenant à des collectivités. Cette option était fédératrice. Les grandes associations en charge du patrimoine étaient membre de droit du Conseil d'Administration : APBF, DH et VMF.

En quoi a consisté votre rôle de président ?

Essentiellement à faire percevoir aux élus l'importance considérable du patrimoine régional, et à leur faire comprendre qu'en matière de culture, l'existence d'un patrimoine en bonne santé est le fondement d'une création vivante et productive. Je crois aussi avoir contribué à persuader les privés qu'ils avaient leur rôle à jouer, que leurs jardins soient ouverts ou non au public : l'essentiel est de créer et d'entretenir des jardins remarquables. Ils appartiennent au patrimoine dès ce moment-là, même s'ils n'ouvrent que 5 ans ou un siècle plus tard...

Comment l'APJRC a t-elle évolué lors de votre mandat ?

Elle a vite grandi et a joué un rôle important dans la réflexion et les décisions du CPJF fraîchement créé

par Jean Guéroult conjointement avec l'APBF. Le Comité a joué alors auprès de l'Etat le rôle que nous jouons auprès des régions. Localement nous avons porté sur les fonds baptismaux le Conservatoire International des Parcs et Jardins de Chaumont en hébergeant les fonds du mécénat japonais et en apportant nos conseils pour sa constitution. J'ai regretté que, trop vite, il renonce pour les parcs et jardins à être un conservatoire et à être international... Je suis certain qu'il est encore temps et que ce serait utile si on le décidait. Nous avons aussi aidé la région à mettre en place un régime -à mon sens trop durci depuis- de subventions pour les travaux réalisés dans les jardins et pour les dépenses liées à l'ouverture au public. Enfin, alors qu'à l'époque l'Etat avait décidé de le faire mais ne parvenait pas à mobiliser les crédits nécessaires, nous avons réalisé -avec de faibles moyens mais avec l'aide précieuse de paysagistes et des CAUE- une première tranche d'inventaire des P&J en région Centre. Mais tout cela se faisait au prix des efforts d'une très jeune association, et je mesure maintenant par comparaison l'efficacité et le professionnalisme du Président actuel et de son Conseil, avec la collaboration d'une équipe efficace. L'enfant a grandi et je le trouve beau !

Le Parc de La Fosse Inscrit monument historique, il est l'un des plus anciens arboretums de France.

Des milliers d'arbres et arbustes y ont été plantés depuis la fin du XVIIIe siècle autour des bâtiments, puis selon le plan paysager réalisé par son propriétaire, Alexandre-Sébastien Gérard, sur les 25 hectares d'un coteau de la vallée du Loir.

Sept générations de la même famille l'ont entretenu et enrichi de plantes rares.



Questions à...

Guillaume Henrion

Président de l'APJRC depuis 2001

Pourquoi avoir choisi d'être président de l'APJRC ?

On ne choisit pas d'être Président de l'APJRC, mais l'on s'engage dans une action associative qui vous passionne. Dans le cours de la vie de l'association, peu à peu, émergent l'envie d'aller plus loin et de prendre des responsabilités.

En quoi consiste votre rôle de président ?

Il faut remettre notre association dans son contexte. Elle est soutenue par le Conseil Régional du Centre et, à ce titre, elle participe à la politique culturelle du territoire, mais aussi à la politique touristique. Présider l'APJRC c'est également s'investir dans différentes structures où l'on siège au titre des Parcs et Jardins. Je suis membre du Conseil d'Administration de l'EPCC du Domaine Régional de Chaumont-sur-Loire et du CPJF, je siège également au CRT. J'ai été choisi pour faire partie de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (DRAC) au titre des jardins. Par ailleurs, le Conseil Régional me demande de siéger dans le Comité des Experts qui donne un avis sur les demandes de subvention pour les parcs et jardins. En dehors de cette présence dans ces instances, présider l'APJRC consiste à animer la vie de l'association dans toutes ses actions.

Quels sont vos projets pour l'APJRC ?

Parmi les projets les plus récents, certains ont été mis en place l'année dernière, notamment celui à destination des scolaires. Il paraissait impensable que dans la culture donnée aux enfants, il n'y ait rien tourné vers le jardin. Après plusieurs tentatives pour intéresser les hautes autorités, nous avons fait le choix avec le Conseil Régional de mettre en place un module animé par Xavière permettant aux classes de venir découvrir le Monde des jardins.

L'autre projet sur lequel nous travaillons actuellement avec toute l'équipe est le projet « Mémoires du Futur ». Il consiste à filmer les créateurs des jardins de la région, ceux qui les font vivre et prospérer. Ces films seront un acte de mémoire, pour que dans plusieurs années ou dizaines d'années, il existe une trace de ces merveilleux jardiniers au sein de leur œuvre.

Décrivez votre passion des jardins

Aimer le jardin permet de se passionner pour bien des domaines. Car comment évoquer le jardin sans la botanique, les végétaux, leur diversité, formes, feuillages, floraisons, fructifications et leur parfum... Mais aussi sans évoquer les pays lointains où ils ont été



découverts. Le jardin, c'est aussi un lieu de mise en scène. Mettre en valeur les végétaux entre eux, mais aussi en contraste avec la pierre, savoir jouer du reflet de l'eau... Enfin, le jardin est un lieu de bonheur, où, en jardinant, en travaillant la terre avec ses mains, on se vide la tête de tous ses problèmes pour trouver tranquillité et vivre au rythme de la nature. C'est pour toutes ces raisons qu'il m'est impossible de ne pas consacrer au moins deux jours par semaine au jardinage.



Le jardin du Plessis Sasnières a été créé en 1975 et depuis, ne cesse de grandir et d'embellir, grâce aux soins attentifs et passionnés de ses propriétaires. Au creux d'une petite vallée, ce jardin hors du temps et du monde, est mis en scène autour d'un étang d'eau vive. L'ancien potager clos de murs a été transformé en jardin de fleurs et planté par thème de couleurs. Les bassins sauvages dans lesquels nagent une multitude de truites sont bordés de primevères japonaises, d'astilbes, de *Lysichitum americanum*, de ligulaires et d'hostas.